

Choisissez votre **Royal** assurance voyage

L'assurance Royal Plus

Vous êtes couverts pour TOUT, sauf l'envie de ne plus partir

- Annulation de votre voyage pour toutes causes et sans justificatif.
- Ratage d'avion : prise en charge d'un nouveau billet pour un départ dans les 24 h. **NOUVEAU !**
- Interruption de séjour : remboursement des prestations non utilisées.
- Bagages : vol, destruction, perte à hauteur de 3 000 €, y compris le matériel, de golf **NOUVEAU !**, versement d'une indemnité en cas de retard de livraison > 24 h.
- Responsabilité civile vie privée à l'étranger.
- Individuelle accident de voyage.
- Assistance Royal Rapatriement 24h/24, 7j/7.

À PARTIR DE 25 €/personne

NOUVEAU
- 50 % à partir de la 4^{ème} personne

L'assurance Royal Assur

Vous êtes couverts à 100 % en cas de problème majeur

- Annulation de votre voyage pour causes classiques : maladie, accident, décès, refus de visa, mutation professionnelle...
- Ratage d'avion : prise en charge d'un nouveau billet pour un départ dans les 24 h. **NOUVEAU !**
- Bagages : vol, destruction, perte à hauteur de 3 000 €, y compris le matériel de golf **NOUVEAU !**, versement d'une indemnité en cas de retard de livraison > 24 h.
- Responsabilité civile vie privée à l'étranger.
- Individuelle accident de voyage.
- Assistance Royal Rapatriement 24h/24, 7j/7.

À PARTIR DE 15 €/personne

NOUVEAU
- 50 % à partir de la 4^{ème} personne

Pour souscrire l'assurance de votre choix, rendez-vous dans votre agence de voyage.

**Royal Tours**

Le résumé ci-dessus est présenté à titre d'information et n'a pas de caractère commercial. Les conditions générales régissant ces diverses assurances dans les modalités et étendues des garanties, ainsi que vos obligations en cas de sinistres, vous seront remises par votre agence de voyage.

 **europ assistance**